

HERVE TANGUY* , SEVERINE GAUCHER†

Enjeux économiques de la gestion des AOC régionales viti-vinicoles et dispositifs de régulation du marché amont : les cas de Bordeaux et de Champagne ‡

Résumé

En agriculture, la légitimité d'interventions collectives de la part de groupements de producteurs ou d'interprofessions en matière de contrôle de l'offre a déjà fait l'objet de nombreux débats. D'une façon générale, ces interventions sont appréciées de façon négative par les instances chargées de la politique de la concurrence parce qu'elles sont susceptibles de créer de la rareté, source d'augmentation des prix, préjudiciable aux consommateurs. Ce chapitre vise à re-poser de façon concrète la question de l'efficacité et de la légitimité de telles interventions dans le domaine des appellations d'origine contrôlées régionales de vin, et ceci en se centrant sur 2 cas : l'exemple récent de la situation persistante sur plusieurs années de l'excédent d'offre en Bordeaux rouge et celui à l'inverse de la pénurie quasi-permanente d'approvisionnement en raisin d'appellation Champagne des négociants-élaborateurs de cette région. On présente tout d'abord d'une façon générale les problèmes de gestion des grandes appellations régionales en les illustrant par l'exemple de Bordeaux (partie I). On se concentre ensuite sur l'analyse économique des effets anti-concurrentiels attendus de l'absence de régulation dans la région Champagne (partie II).

* *Directeur de Recherche à L'Ecole Polytechnique, 1 rue Descartes 75005 PARIS & Directeur Associé YKems*

† *YKems*

‡ Une partie de ce travail a été engagée en 2004 à l'unité INRA/Ivry sur Seine, nous remercions Eric Giraud-Héraud pour sa stimulante contribution à ce thème.